

Questions orales

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je crois que la suggestion du député de Davenport n'est pas déraisonnable. Bien sûr, la première priorité du gouvernement du Canada, c'est d'assurer l'entreposage sûr des BPC partout au Canada, qu'ils soient de juridiction fédérale ou provinciale, et sa deuxième priorité, c'est d'assurer leur destruction rapide, par incinération ou autrement, et le député sait que j'ai annoncé la mise sur pied d'un vaste programme de financement ainsi que l'adoption de règlements nationaux. De toute évidence, si nous pouvons mettre fin à l'utilisation des BPC et les détruire, la nécessité de les transporter sera réduite au strict minimum.

Entre temps, nous devons faire face au problème, et je pense que la suggestion du député est raisonnable et que le gouvernement la prendra sérieusement en considération.

M. le Président: Le député de Davenport, pour une brève question supplémentaire.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENDRE ILLÉGALES LES EXPORTATIONS DE BPC

L'hon. Chas. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, le ministre se rend bien compte qu'il s'agit là d'une lacune importante de la politique énoncée récemment par son gouvernement en ce qui concerne les BPC. Par conséquent, compte tenu de sa réponse, je voudrais demander quand le ministre pense être en mesure d'annoncer que les exportations de BPC du Canada seront désormais illégales. Quelle est la date, approximativement?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, il me semble que le député de Davenport est en mesure de comprendre qu'il s'agit d'une question fort complexe. Je crois que c'est la première fois que lui ou son parti font cette recommandation. De toute manière, si les choses suivaient leur cours normal, c'est-à-dire la voie réglementaire, il faudrait probablement plusieurs mois avant d'arriver à des résultats. Il se peut qu'il soit possible de le faire par décret provisoire, aux termes de l'article 35 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, ce qui court-circuiterait le processus à l'avantage de l'environnement.

Je vais consulter les fonctionnaires et les scientifiques de mon ministère pour déterminer si cette solution est opportune. Dans l'affirmative, je peux assurer au député que les résultats ne se feront pas attendre. Il s'agit ici encore d'une question dont je devrai m'entretenir avec mon collègue, le ministre des Transports, et avec mes collègues du Cabinet en général.

* * *

[Français]

LE STATUT DE LA FEMME

ON DEMANDE SI LE MINISTRE CONSULTE LES GROUPES ET ASSOCIATIONS DE FEMMES IMMIGRANTES

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le

département responsable du statut de la femme prépare présentement un rapport interdépartemental sur les femmes immigrantes. Ce document est certainement destiné à être un outil pour le développement de politiques sur les femmes immigrantes et de minorités visibles.

Est-ce que le ministre peut nous dire s'il est présentement en train de consulter les groupes et associations de femmes immigrantes pour assurer que le rapport profite de leur expertise et expérience?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je ne connais pas exactement la réponse à cette question. Mais je vais en parler au ministre compétent. Je rappellerai simplement à la députée certains projets et certains programmes destinés aux femmes immigrantes notamment dans le domaine de la santé et de la formation linguistique, mais le ministre concerné sera mieux en mesure que moi de répondre à cette question.

ON DEMANDE DES CONSULTATIONS

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ce rapport interministériel a été commandé. Nous savons qu'auparavant le gouvernement n'a consulté ni les femmes immigrantes ni les minorités visibles. Le ministre pourrait-il nous dire si ces groupes seront consultés avant la mise sous presse de ce rapport.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, ce que dit la députée n'est pas exact.

Mme Dewar: Mais si.

M. Epp (Provencher): Les choses ne se sont pas passées ainsi. J'ai consulté les intéressés sur bien des sujets. Je sais que le ministre du Multiculturalisme et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration les a rencontrés.

● (1450)

Je vais transmettre la question comme telle au ministre concerné, mais la députée ne devrait pas affirmer de but en blanc que nous n'avons pas consulté les intéressées alors que nous l'avons fait. Elle serait plus digne de foi si elle rapportait les faits au lieu de faire de telles allégations dans son introduction.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE DE MOISIE—LA LETTRE D'UN EX-FONCTIONNAIRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je voudrais poser, moi aussi, une question au ministre des Travaux publics dont les services refusent de donner des renseignements à mon bureau sur la transaction immobilière de Moisie depuis le mois de juillet. Je lui rappelle que je lui ai alors écrit.